

Procès-verbal de la 299^e réunion de la Commission de contrôle de l'énergie atomique, tenue dans la salle d'audiences publiques, bureaux de la CCEA, 280, rue Slater, Ottawa (Ontario), le jeudi 25 mai 2000, à partir de 8 h 30.

Présents :	Absent :
A.J. Bishop, présidente	A.J. Carty
C.R. Barnes	
Y.M. Giroux	
A.R. Graham	

G.C. Jack, secrétaire
A. Nowack, conseillère juridique principale
B. Gerestein, rédacteur du procès-verbal

Les conseillers de la Commission sont A. Aly, R. Cawthorn, F. De Pasquale, P. Eyre, J. Harvie, P. Hawley, D. Howard, R. Irwin, M. James, C. McDermott, K. Lafrenière, K. Pereira, A. Régimbald, G. Schwarz, R. Thomas, P. Thompson, J. Waddington et P. Webster.

Présidente et secrétaire

1. La présidente agit à titre de présidente de la réunion, et le secrétaire de la Commission fait fonction de secrétaire de la réunion; le chef du Groupe des services à la Commission est le rédacteur du procès-verbal.

Constitution

2. Étant donné qu'un avis de convocation en bonne et due forme a été envoyé (BMD 00-73) et qu'il y a quorum, la séance est reconnue comme légalement constituée pour le traitement de toutes les affaires qui pourraient lui être soumises.

La présidente note qu'il s'agit de la dernière réunion prévue de la Commission de contrôle de l'énergie atomique, puisque la Commission canadienne de sûreté nucléaire sera établie le 31 mai 2000. Elle remercie les agents de la CCEA pour leur dévouement au cours des années ayant précédé l'entrée en vigueur de la nouvelle législation. Elle remercie également toutes les personnes qui ont participé à l'élaboration de la nouvelle loi et de ses règlements grâce au processus de consultation, y compris les membres du public, les représentants des groupes d'intérêt et de l'industrie, et les représentants des ministères et organismes gouvernementaux.

3. Depuis la réunion des 26 et 27 avril 2000, les documents BMD 00-73 à BMD 00-88 ont été distribués aux commissaires. Ils sont

décrits plus en détail à l'annexe A.

Adoption de l'ordre du jour

4. La version révisée de l'ordre du jour, BMD 00-74.1, est adoptée telle que présentée.

DÉCISION

Liste préliminaire des points à l'ordre du jour de la réunion du 29 juin 2000 de la Commission

5. Les commissaires reçoivent, à titre d'information, la liste préliminaire des points à l'ordre du jour de la prochaine réunion de la Commission, qui se tiendra le 29 juin 2000; réf. : BMD 00-75 et BMD 00-75.1.

Procès-verbal de la 298^e réunion de la Commission, tenue les 26 et 27 avril 2000

6. À la suite d'une motion dûment proposée et appuyée, la Commission approuve l'ébauche du procès-verbal de la 298^e réunion; réf. : BMD 00-76.

DÉCISION

Suivis des réunions précédentes

7. Les commissaires reçoivent, à titre d'information, le rapport sur les questions découlant des réunions précédentes, dont la liste figure dans le BMD 00-77.

Rapport des faits saillants

8. Les commissaires reçoivent le rapport des faits saillants n° 2000-5 avec les agents, qui font le point; réf. : BMD 00-78 et BMD 00-78A.

Centrales nucléaires : Faisant suite au rapport des faits saillants n° 2000-4, présentée à la réunion du 26 avril 2000 de la Commission, Ontario Power Generation (OPG), représentée par W. Robinson, fait un exposé sur l'incident du 4 avril 2000 mettant en cause des barils contaminés envoyés par la centrale nucléaire de Pickering à un ferrailleur; réf. : BMD 00-78.1 et BMD 00-78.1A. W. Robinson décrit l'événement, les mesures prises, les causes et les mesures correctives à prendre pour qu'un tel événement ne se reproduise. Il indique qu'OPG n'a pu déterminer la source de la contamination. W. Robinson déclare que l'événement tient de l'erreur humaine puisque les procédures et méthodes en place n'ont pas été suivies. Il conclut en faisant observer que l'événement ne constitue pas une menace à la santé et à la sécurité du public et que l'on prend les mesures correctives qui s'imposent.

Les commissaires discutent de l'incident avec W. Robinson et étudient

le temps mis à mettre en oeuvre les changements, la situation à d'autres centrales, les incidences éventuelles des compressions des coûts comme facteur causal, et la formation du personnel d'OPG. En réponse à une question d'un commissaire au sujet des relevés du rayonnement qui devaient être faits avant le transport des barils, W. Robinson indique que les vérifications ponctuelles étaient inadéquates.

Les commissaires s'inquiètent du nombre de défaillances, y compris une surveillance inadéquate et un renvoi à OPG en l'absence des autorisations voulues. Ils discutent avec les représentants d'OPG et les agents de la CCEA des procédures et des exigences de manutention. Les exigences de la CCEA et de Transports Canada doivent être respectées. En réponse à une question d'un commissaire au sujet de la surveillance exercée dans d'autres centrales, les agents de la CCEA déclarent qu'une surveillance adéquate est exercée à la centrale nucléaire de Gentilly-2 et qu'une surveillance est mise en place à la centrale nucléaire de Point Lepreau.

G. Preston, d'OPG, fait observer que l'expérience acquise sera communiquée aux autres centrales d'OPG et aux exploitants d'autres centrales nucléaires.

État des questions juridiques

9. Les commissaires reçoivent de la conseillère juridique principale le rapport sur l'état des questions juridiques; réf. : BMD 00-79. La conseillère fait également le point sur les poursuites visant DEVCO et EACL.

Prochaines réunions de la Commission

10. La présidente note que les prochaines réunions de la Commission auront lieu les 29 juin et le 16 août 2000, à Ottawa (Ontario). Les dates limites pour la réception des mémoires seront annoncées le 31 mai 2000, après l'entrée en vigueur de la *Loi sur la sûreté et la réglementation nucléaires*.

Ontario Power Generation - Installation de gestion des déchets de l'aire n° 2 de déchets radioactifs du complexe nucléaire de Bruce

11. Les commissaires reçoivent pour étude la demande d'Ontario Power Generation (OPG), de Toronto (Ontario), concernant le renouvellement du permis d'exploitation de l'installation de gestion des déchets de l'aire n° 2 de déchets radioactifs du complexe nucléaire de Bruce. G. Preston

et K. Nash, d'OPG, font un exposé à l'appui de la demande à l'aide des

BMD 00-80.1 et BMD 00-80.1A. L'exposé porte notamment sur les volumes de déchets à stocker, les émissions et les mesures prises pour les réduire. Un permis d'exploitation de deux ans est sollicité.

Les agents de la CCEA font un exposé sur la demande; réf. : BMD 00-80. Ils font le point sur l'information présentée dans le BMD 00-44 à la réunion du 23 mars 2000 de la Commission. Ils notent que la Cour fédérale a rejeté la demande d'examen judiciaire déposée par la Inverhuron and District Ratepayers Association.

Les commissaires discutent avec les représentants d'OPG et les agents de la CCEA de divers sujets, notamment les niveaux de rayonnement et les émissions de tritium provenant de l'installation.

H. Ribey, du South Bruce Impact Advisory Committee, fait un exposé à l'appui de la demande; réf. : BMD 00-80.2.

G. Jarrell, maire de la Municipalité de Kincardine, fait un exposé à l'appui de la demande; réf. : BMD 00-80.3. En réponse à une question d'un commissaire concernant la surveillance des émissions, le maire Jarrell indique qu'il est au courant de la situation.

S. Kleinau, de l'association Citizens for Renewable Energy, décrit les préoccupations de l'association concernant le renouvellement du permis; réf. : BMD 00-80.4 et BMD 00-80.4A. Il s'inquiète également des émissions et de la prévention des incendies. En réponse à une question de la présidente sur les émissions de carbone 14 provenant du site de gestion des déchets, les agents de la CCEA indiquent que la surveillance menée par OPG continuera de surveiller les rejets de carbone 14 et que les résultats de cette surveillance seront rendus publics.

Les commissaires reçoivent pour étude un mémoire de G. Thomas et R. Roman, du Bruce Peninsula Environment Group, qui ont des préoccupations relativement à la demande de permis de renouvellement; réf. : BMD 00-80.5.

Les commissaires reçoivent pour étude un mémoire de M. Wooster, de Great Lakes United, qui a des préoccupations relativement à la demande de permis de renouvellement; réf. : BMD 00-80.6.

Les commissaires reçoivent pour étude un mémoire de F. Mackesy qui a des préoccupations relativement à la demande de permis de renouvellement; réf. : BMD 00-80.7. En réponse à un énoncé de F. Mackesy dans son mémoire, les représentants d'OPG déclarent que les seuls déchets hautement radioactifs acceptés au site seront ceux du complexe nucléaire de Bruce. (Suite au point 20)

(La séance est ajournée à 10 h 40 pour 15 minutes.)

Canadian Light Source Incorporated à l'Université de la Saskatchewan

12. L'étude de la question est reportée à la réunion du 29 juin 2000; réf. : BMD 00-81.

Ontario Power Generation- Centrale nucléaire A du complexe de Bruce

13. Les commissaires reçoivent pour étude préliminaire la demande d'Ontario Power Generation (OPG), de Toronto (Ontario), concernant le renouvellement du permis d'exploitation de la centrale nucléaire A du complexe de Bruce, comté de Bruce (Ontario); réf. : BMD 00-82.1. La centrale est en état d'arrêt garanti et libre de combustible. G. Preston et R. Nixon, d'OPG, font un exposé à l'appui de la demande à l'aide des acétates BMD 00-82.1. L'exposé porte sur l'état de la centrale, l'impact de l'exploitation de la centrale, l'effectif, l'intervention d'urgence et la sécurité, ainsi que l'examen du rendement de la centrale au cours de la dernière période d'autorisation.

Les commissaires reçoivent un exposé des agents de la CCEA sur la demande; réf. : BMD 00-82. Les agents font observer que la centrale devrait demeurer en état d'arrêt et libre de combustible jusqu'à ce que la CCEA accorde d'autres approbations. Ils passent en revue divers sujets, notamment les communications avec le public, les exigences de permis, le rendement du titulaire de permis durant la dernière période d'autorisation, y compris sur le plan de l'environnement, les plans de déclassement ainsi que les changements proposés au permis actuel.

Les commissaires discutent avec les représentants d'OPG et les agents de la CCEA de divers sujets, notamment la chimie de l'eau lourde, l'effectif et le déploiement, les points relevés dans le BMD et jugés « acceptables sous réserve » par les agents de la CCEA, et les niveaux de carbone 14 du poisson.

Les commissaires reçoivent un exposé de S. Kleinau, de l'association Citizens for Renewable Energy, qui exprime des inquiétudes concernant la demande; réf. : BMD 00-82.2. S. Kleinau fournit aux commissaires un article du *Globe and Mail*, daté du 8 mai 2000, concernant Chernobyl (ci-joint). En ce qui a trait aux garanties financières pour le déclassement, la présidente note qu'elles seront demandées lorsque la nouvelle loi sera entrée en vigueur.

(Suite au point 21)

Hamilton Health Sciences Corporation

14. Les commissaires reçoivent pour étude préliminaire un exposé des

agents de la CCEA sur la demande de la société Hamilton Health Sciences Corporation, de Hamilton (Ontario), concernant un permis d'exploitation d'accélérateur de particules; réf. : BMD 00-83 et acétates jointes. La demande est suscitée par la possibilité d'un transfert de titre, l'installation ne pouvant changer de mains que si le permis est accordé. Les agents de la CCEA font observer que le permis, s'il est accordé, serait pour une période de quatre ans afin que la CCEA puisse exercer une surveillance réglementaire appropriée à l'égard de l'exploitation de l'installation par le nouveau propriétaire. (Suite au point 22)

Agriculture et Agroalimentaire Canada

15. Les commissaires reçoivent pour étude préliminaire un exposé des agents de la CCEA concernant la demande d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, de Ste-Hyacinthe (Québec), qui souhaite obtenir un permis d'exploitation pour un irradiateur de type piscine; réf. : BMD 00-84 et acétates jointes. (Suite au point 23)

(La séance est ajournée pour le déjeuner de midi à 12 h 45.)

Rapport des agents de la CCEA sur l'état du Programme d'amélioration intégré d'OPG

16. Les commissaires reçoivent un exposé de G. Preston, P. Charlebois et A. Schwabe, d'OPG, concernant le Programme d'amélioration intégré; réf. : BMD 00-85.1 et BMD 00-85.1A. Divers points sont abordés, notamment un aperçu du Plan d'amélioration intégré, les réalisations, la stratégie de réalignement et un résumé.

Les commissaires passent en revue le rapport des agents de la CCEA sur l'état du Plan d'amélioration intégré, basé sur le Plan d'optimisation des biens de production nucléaire (POBPN) d'Ontario Power Generation; réf. : BMD 00-85 et acétates jointes. Les agents décrivent les développements survenus depuis novembre 1999, évaluent les progrès accomplis par OPG, résumant les résultats et indiquent où on peut s'attendre à d'autres progrès.

En réponse à une question d'un commissaire au sujet du développement des 57 jalons, les agents de la CCEA indiquent qu'ils les développent de concert avec OPG. Les commissaires discutent avec les représentants d'OPG de l'impact du Plan d'amélioration intégré sur le personnel des centrales. OPG indique que le climat en milieu de travail continue de s'améliorer et ils passent en revue la situation à chaque centrale. On note que les membres du personnel des centrales participent activement, sous forme de petits groupes de travail, à la mise en oeuvre du Plan. G. Preston indique que les relations avec les travailleurs syndiqués sont meilleures qu'elles ne l'ont été au cours des

trois dernières années, malgré l'incertitude suscitée par les changements, en cours et prévus, y compris un transfert possible de titre.

Rapport annuel 1999 des agents de la CCEA sur l'industrie nucléaire au Canada

17. Les commissaires reçoivent, à titre d'information, le rapport annuel 1999 des agents de la CCEA sur l'industrie nucléaire au Canada; réf. : BMD 00-86 et acétates jointes. Le rapport porte sur la santé et la sécurité, la sécurité matérielle et le rendement environnemental; les agents concluent en faisant observer que toutes les centrales ont été exploitées de façon sûre durant cette période.

En réponse à une question d'un commissaire au sujet de la centrale nucléaire de Gentilly-2, les agents indiquent que l'installation n'est pas dotée d'un programme d'amélioration particulier.

Les commissaires discutent avec les agents de la CCEA et R. White, d'Énergie NB, P. Charlebois, d'OPG et M. Rhéaume, d'Hydro-Québec, de diverses questions, notamment le financement de la recherche et du développement, le rendement humain, l'assurance de la qualité ainsi que les points jugés « acceptables sous réserve » par les agents dans leur rapport.

Mise à jour sur l'introduction d'une limite de cinq ans pour l'accréditation du personnel d'exploitation des centrales nucléaires par la CCEA

18. Les commissaires reçoivent, à titre d'information, la mise à jour des agents de la CCEA sur l'introduction d'une limite de cinq ans pour l'accréditation du personnel d'exploitation des centrales nucléaires par la CCEA; réf. : BMD 00-87. Les agents font le point sur la réunion tenue le 12 avril 2000 avec les représentants d'OPG.

Rapport annuel 1998-1999 sur le programme de recherche et de soutien de la CCEA

19. Les commissaires reçoivent, à titre d'information, le rapport annuel des agents de la CCEA sur le Programme de recherche et de soutien de la CCEA pour l'exercice 1998-1999; réf. : BMD 00-88. Ils discutent avec eux de la baisse de financement de la recherche et du développement par rapport à certaines années précédentes.

(La séance se poursuit à huis clos à 14 h 30.)

Ontario Power Generation - Installation de gestion des déchets de l'aire n° 2 de déchets radioactifs du complexe nucléaire de Bruce (Suite du point 11)

20. Après avoir reçu et entendu les exposés du demandeur, des agents de la CCEA et des intervenants, la Commission approuve la délivrance d'un permis d'exploitation d'une installation de gestion des déchets à Ontario Power Generation, de Toronto (Ontario), pour l'installation de gestion des déchets de l'aire n° 2 de déchets radioactifs du complexe nucléaire de Bruce, comté de Bruce (Ontario), pour une période de deux ans se terminent le 31 mai 2002.

DÉCISION

Ontario Power Generation- Centrale nucléaire A du complexe de Bruce (Suite du point 13)

21. Après avoir reçu et entendu les exposés du demandeur, des agents de la CCEA et de l'intervenant, les commissaires font l'étude préliminaire de la demande d'Ontario Power Generation, de Toronto (Ontario), concernant un permis d'exploitation pour la centrale nucléaire A du complexe de Bruce, comté de Bruce (Ontario).

**ÉTUDE
PRÉLIMINAIRE**

Hamilton Health Sciences Corporation (Suite du point 14)

22. Après avoir reçu et entendu l'exposé des agents de la CCEA, les commissaires font l'étude préliminaire de la demande de la société Hamilton Health Sciences Corporation, de Hamilton (Ontario), concernant un permis d'exploitation d'accélérateur de particules pour le campus du Centre médical de l'Université McMaster, à Hamilton (Ontario).

**ÉTUDE
PRÉLIMINAIRE**

Agriculture et Agroalimentaire Canada (Suite du point 15)

23. Après avoir reçu et entendu l'exposé des agents de la CCEA, les commissaires font l'étude préliminaire de la demande d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, de Ste-Hyacinthe (Québec), concernant un permis d'exploitation d'un irradiateur de type piscine.

**ÉTUDE
PRÉLIMINAIRE**

Clôture

24. La séance est levée par consensus à 15 heures.

2000-05-25

Secrétaire

ANNEX A / ANNEXE A

BMD DATE File File No / n° de dossier

00-73 2000-04-27 (1-3-1-5)
Notice of meeting
Avis de convocation

00-74 2000-05-09 (1-3-1-5)
Agenda of the 299th Meeting of the Atomic Energy Control Board to be held in the Public Hearing Room, 14th floor, 280 Slater Street, Ottawa, Ontario, Thursday May 25, 2000 beginning at 8:30 a.m.
L'ordre du jour de la 299e réunion de la Commission de contrôle de l'énergie atomique qui se tiendra dans la salle des audiences publiques, au 14e étage du 280, rue Slater, Ottawa (Ontario), le jeudi 25 mai 2000, à compter de 8 h 30.

00-74.1 2000-05-24 (1-3-1-5)
Agenda of the 299th Meeting of the Atomic Energy Control Board to be held in the Public Hearing Room, 14th floor, 280 Slater Street, Ottawa, Ontario, Thursday May 25, 2000 beginning at 8:30 a.m. Update
L'ordre du jour de la 299e réunion de la Commission de contrôle de l'énergie atomique qui se tiendra dans la salle des audiences publiques, au 14e étage du 280, rue Slater, Ottawa (Ontario), le jeudi 25 mai 2000, à compter de 8 h 30. Mise à jour

00-75 2000-05-09 (1-3-1-5)
Preliminary List of Agenda items for the Board meeting of June 29, 2000
Liste préliminaire des points à l'ordre du jour de la réunion du 29 juin 2000 de la Commission

00-75.1 2000-05-09 (1-3-1-5)
Preliminary List of Agenda items for the Board meeting of June 29, 2000 - Update
Liste préliminaire des points à l'ordre du jour de la réunion du 29 juin 2000 de la Commission -
Mise à jour

00-76 2000-05-09 (1-3-1-5)
Minutes of the 298th Board meeting held April 26 and 27, 2000
Procès-verbal de la 298e réunion de la Commission des 26 et 27 avril 2000

00-77 2000-04-09 (1-3-1-5)
Business arising from Atomic Energy Control Board meetings
Suivis des réunions de la Commission de contrôle de l'énergie atomique

00-78 2000-05-08 (1-3-1-5)
Significant Development Report No. 2000-5
Rapport des faits saillants n° 2000-5

00-78.A 2000-05-19 (1-3-1-5)
Significant Development Report No. 2000-5
Rapport des faits saillants n° 2000-5

00-78.1 2000-05-08 (1-3-1-5)
Significant Development Report No. 2000-5 - Appearance by Ontario Power Generation
Rapport des faits saillants n° 2000-5 - Intervention par Ontario Power Generation

00-78.1A 2000-05-08 (1-3-1-5)
Significant Development Report No. 2000-5 - Appearance by Ontario Power Generation -
Update
Rapport des faits saillants n° 2000-5 - Intervention par Ontario Power Generation
Mise à jour

00-79 2000-05-09 (2400-6-2)
Status of Legal Issues
État des questions juridiques

00-80 2000-05-09 (37-2-2-0)
Ontario Power Generation: Bruce Nuclear Power Development Radioactive Waste Operations
Site 2 Waste Management Facility Operating Licence
Ontario Power Generation : Permis d'exploitation d'installation de gestion de déchets radioactifs
du site n° 2 du complexe électronucléaire de Bruce

00-80.1 2000-05-09 (1-3-1-7)
Ontario Power Generation: Bruce Nuclear Power Development Radioactive Waste Operations
Site 2 Waste Management Facility Operating Licence - Appearance by Ontario Power Generation
Ontario Power Generation : Permis d'exploitation d'installation de gestion de déchets radioactifs
du site n° 2 du complexe électronucléaire de Bruce - Intervention par Ontario Power Generation

00-80.1A 2000-05-19 (1-3-1-7)

Ontario Power Generation: Bruce Nuclear Power Development Radioactive Waste Operations Site 2 Waste Management Facility Operating Licence - Appearance by Ontario Power Generation
Ontario Power Generation : Permis d'exploitation d'installation de gestion de déchets radioactifs du site n° 2 du complexe électronucléaire de Bruce - Intervention par Ontario Power Generation - Texte révisé du mémoire

00-80.2 2000-05-08 (1-3-1-7)

Ontario Power Generation: Bruce Nuclear Power Development Radioactive Waste Operations Site 2 Waste Management Facility Operating Licence - Appearance by South Bruce Impact Advisory Committee

Ontario Power Generation : Permis d'exploitation d'installation de gestion de déchets radioactifs du site n° 2 du complexe électronucléaire de Bruce - Intervention par South Bruce Impact Advisory Committee

00-80.3 2000-05-08 (1-3-1-7)

Ontario Power Generation: Bruce Nuclear Power Development Radioactive Waste Operations Site 2 Waste Management Facility Operating Licence - Appearance by the Municipality of Kincardine

Ontario Power Generation : Permis d'exploitation d'installation de gestion de déchets radioactifs du site n° 2 du complexe électronucléaire de Bruce - Intervention par la Municipalité de Kincardine

00-80.4 2000-05-08 (1-3-1-7)

Ontario Power Generation: Bruce Nuclear Power Development Radioactive Waste Operations Site 2 Waste Management Facility Operating Licence - Appearance by Citizens for Renewable Energy

Ontario Power Generation : Permis d'exploitation d'installation de gestion de déchets radioactifs du site n° 2 du complexe électronucléaire de Bruce - Intervention par Citizens for Renewable Energy

00-80.4A 2000-05-19 (1-3-1-7)

Ontario Power Generation: Bruce Nuclear Power Development Radioactive Waste Operations Site 2 Waste Management Facility Operating Licence - Appearance by Citizens for Renewable Energy - Additional Information

Ontario Power Generation : Permis d'exploitation d'installation de gestion de déchets radioactifs du site n° 2 du complexe électronucléaire de Bruce - Intervention par Citizens for Renewable Energy - Information supplémentaire

00-80.5 2000-05-08 (1-3-1-7)

Ontario Power Generation: Bruce Nuclear Power Development Radioactive Waste Operations

Site 2 Waste Management Facility Operating Licence - Submission from Bruce Peninsula Environment Group

Ontario Power Generation : Permis d'exploitation d'installation de gestion de déchets radioactifs du site n° 2 du complexe électronucléaire de Bruce - Mémoire du Bruce Peninsula Environment Group

00-80.6 2000-05-08 (1-3-1-7)

Ontario Power Generation: Bruce Nuclear Power Development Radioactive Waste Operations Site 2 Waste Management Facility Operating Licence - Submission from Great Lakes United
Ontario Power Generation : Permis d'exploitation d'installation de gestion de déchets radioactifs du site n° 2 du complexe électronucléaire de Bruce - Mémoire du Great Lakes United

00-80.7 2000-05-08 (1-3-1-7)

Ontario Power Generation: Bruce Nuclear Power Development Radioactive Waste Operations Site 2 Waste Management Facility Operating Licence - Submission from Mrs. Florence Mackesy
Ontario Power Generation : Permis d'exploitation d'installation de gestion de déchets radioactifs du site n° 2 du complexe électronucléaire de Bruce - Mémoire de madame Florence Mackesy

00-81 2000-05-09 (29-1-2-4-0)

University of Saskatchewan: Particle Accelerator Nuclear Facility Construction Approval for Canadian Light Source Incorporated (Postponed until August 16, 2000)
University of Saskatchewan : Approbation de construire une installation nucléaire d'accélérateur de particules pour Canadian Light Source Incorporated
(Reporté au 16 août 2000)

00-82 2000-05-09 (26-1-0-0-0)

Ontario Power Generation: Bruce Nuclear Generating Station A Operating Licence
Ontario Power Generation : Permis d'exploitation pour la centrale Bruce A

00-82.1 2000-05-09 (1-3-1-7)

Ontario Power Generation: Bruce Nuclear Generating Station A Operating Licence - Appearance by Ontario Power Generation
Ontario Power Generation : Permis d'exploitation pour la centrale Bruce A - Intervention par Ontario Power Generation

00-82.2 2000-05-08 (1-3-1-7)

Ontario Power Generation: Bruce Nuclear Generating Station A Operating Licence - Appearance by Citizens for Renewable Energy

Ontario Power Generation : Permis d'exploitation pour la centrale Bruce A - Intervention par Citizens for Renewable Energy

00-83 2000-05-09 (29-1-12-3-0)

Hamilton Health Sciences Corporation (McMaster University Medical Centre): Particle Accelerator Facility Operating Licence

Hamilton Health Sciences Corporation (McMaster University Medical Centre) : Permis d'exploitation d'une installation nucléaire d' accélérateur de particules

00-84 2000-05-09 (42-2-1-3)

Agriculture and Agri-Food Canada: Class II Operating Licence for a pool-type irradiator

Agriculture et Agroalimentaire Canada : Permis d'exploitation de catégorie II pour un irradiateur de type piscine

00-85 2000-05-09 (26-7-0-0)

AECB Staff Report on the Status of Ontario Power Generation's Nuclear Asset Optimization Plan (NAOP) Based Integrated Improvement Program

Rapport des agents de la CCEA sur l'état du programme d'amélioration intégré basé sur le Plan d'optimisation des biens de production nucléaires (POBPN) d'Ontario Power Generation

00-85.1 2000-05-09 (1-3-1-7)

AECB Staff Report on the Status of Ontario Power Generation's Nuclear Asset Optimization Plan (NAOP) Based Integrated Improvement Program - Appearance by Ontario Power Generation

Rapport des agents de la CCEA sur l'état du programme d'amélioration intégré basé sur le Plan d'optimisation des biens de production nucléaires (POBPN) d'Ontario Power Generation - Intervention par Ontario Power Generation

00-85.1A 2000-05-19 (1-3-1-7)

AECB Staff Report on the Status of Ontario Power Generation's Nuclear Asset Optimization Plan (NAOP) Based Integrated Improvement Program - Appearance by Ontario Power Generation - Revised text of presentation

Rapport des agents de la CCEA sur l'état du programme d'amélioration intégré basé sur le Plan d'optimisation des biens de production nucléaires (POBPN) d'Ontario Power Generation - Intervention par Ontario Power Generation - Texte révisé du mémoire

00-86 2000-05-09 (26-1-0-0-0)

AECB Staff Annual Report for 1999 on the Canadian Nuclear Power Industry
Rapport annuel du personnel de la CCEA sur les centrales nucléaires au Canada en 1999

00-87 2000-05-08 (13-1-2-3-0)

Update on the Introduction of a Limit of Five Years on AECB Authorizations for Operations
Personnel at Nuclear Power Plants

Mise à jour relative à l'introduction d'une limite de cinq ans pour les accréditations délivrées par
la CCEA au personnel exploitant des centrales nucléaires

00-88 2000-05-08 (34-0-0-0)

Annual Report of the AECB Research and Support Program for the Fiscal Year 1998/99

Rapport annuel du programme de recherche et de soutien de la CCEA pour l'exercice 1998-99